



Pour avoir essayé d'introduire des substances illicites dans ce milieu carcéral, elles ont été déférées au parquet vendredi dernier.

Leticia Vanessa Mpe, 21 ans, Julienne Ngo Um, 30 ans environ et Marguerite Mballa Ntolo, 53 ans, ont été interpellées et déférées pour avoir tenté d'introduire du chanvre indien dans la maison d'arrêt de Kondengui.

Les faits se sont déroulés du lundi 11 au mercredi 14 avril dernier à l'entrée de la prison. De source policière, les dames ont été prises avec ce produit mêlé aux denrées alimentaires destinées à leurs connaissances incarcérées.

Pour le cas de Leticia Vanessa Mpe, prise lundi, des déboires amoureux seraient à la source de son problème. « *Selon ses déclarations, elle est manifestement tombée dans le piège d'un gang de malfaiteurs* », assure une source introduite. En effet, la demoiselle aurait confié sa situation à un homme rencontré dans un taxi qui lui a proposé le soutien de son patron résidant à Douala. C'est ainsi que la jeune fille se retrouve en contact téléphonique avec le nommé Aurélien Tchenkoue Mbenda qui n'est point à Douala, mais à la prison centrale de Yaoundé. Notre source explique que le fictif « *conseiller matrimonial* » a dit à la femme être arrivé à Yaoundé dans la nuit et se retrouve injustement en taule après une altercation avec les forces de l'ordre. Il la charge donc de lui apporter à la prison le courrier qu'elle va récupérer chez son

frère. La porteuse de la correspondance a également préparé de la soupe pour accompagner le paquet. Le contenu de celui-ci, du chanvre indien, est très vite détecté par les gardes postés à l'entrée de la prison. Selon ces derniers, Aurélien Tchenkoue Mbenda est en détention provisoire à la prison depuis 2011 pour coaction d'assassinat, vol armé et tentative de meurtre.

Julienne Marguerite Ngoum, prédicatrice religieuse, quant à elle, a été interpellée le jour d'après. Elle s'est rendue à la prison pour porter de la nourriture à son ami Essomba Eko Bena dont elle a fait la connaissance lors d'une campagne d'évangélisation à la prison. Avant de s'y rendre, un ami de ce prisonnier lui a donné un courrier enveloppé à remettre à Essomba. Lors de la fouille à l'entrée, elle est surprise que le contenu du courrier soit du chanvre indien. Pendant l'audition d'Essomba Eko Bena par les éléments de la brigade de gendarmerie de Kondengui, notre source explique qu'il est en détention suivant triple mandats provisoires de 2007, 2009 et 2011 pour coaction de vol avec port d'arme à feu et autres.

Le dernier cas est celui de Marguerite Mballa Ntolo, qui, en venant rendre visite à son fils Urbain Mballa Zambo à son troisième séjour dans cette prison pour vol aggravé, a pris le paquet que son fils a recommandé chez son ami. Sans vérifier la contenance, elle apporte le sac à la prison. A l'entrée, les gardes y découvrent des filons de cannabis. Les trois dames ont été mises à la disposition du procureur de la République, pendant que les auteurs principaux attendent que leur sort se noue à la prison. Les enquêtes ouvertes vont permettre de mettre la main sur tous les acteurs de ce réseau.

© Yvette MBASSI-BIKELE, cameroon-tribune.cm
